



OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL

Commune de Sombreffe

Le 24 février 2025

Réunion de la CLDR – Analyse des dernières fiches-projets du lot 1

Le 20 février 2025, à la Salle du Conseil communal

PV de réunion

Participants :

- Pour la CLDR de Sombreffe
 - ↳ Membres citoyens (13/41)
 - ↳ Membres élus (6/15)
- Pour l'Administration communale : /
- Pour AGORA : Amandine GLADE et Paul PLAK
- Pour la Fondation Rurale de Wallonie : Julien APERS (Agent traitant) et Manon NUYT (Agent binôme)

Excusés :

- Pour la CLDR de Sombreffe
 - ↳ Membres citoyens (7/41)
 - ↳ Membres élus (1/15)
- Pour l'Administration communale : Samuel ORRU (Agent relais PCDR)
- Annexe 1 : PPT de présentation de la FRW
- Annexe 2 : 7 fiches-projets du lot 1 travaillées en séance
- Annexe 3 : Résultats travail des FP

Ordre du jour

1. Introduction et approbation du CR de la CLDR du 21/05/2024
2. Retour sur le processus d'élaboration du PCDR
3. Présentation des 7 fiches-projets
4. Analyse et avis sur les fiches-projets du lot 1
5. Divers et suites

1. Introduction et approbation du CR de la CLDR du 04/03/2024

L'échevine en charge du développement rural, Julie TESSIER, souhaite la bienvenue aux membres de la CLDR, tout en les remerciant pour leur participation.

La parole est donnée à la Fondation Rurale de Wallonie (FRW), organisme d'accompagnement qui leur souhaite également la bienvenue et les remercie pour leur implication dans le développement rural de leur commune. Elle rappelle qu'il s'agit ici d'un lieu d'échanges et de dialogues et qu'ils peuvent, à tout moment, interagir et poser toutes les questions qu'ils désirent. L'ordre du jour est ensuite présenté.

Le compte-rendu de la réunion CLDR du 21/05/2024 est approuvé sans remarque.



2. Retour sur le processus d'élaboration du PCDR

a. Nouvelle composition de la CLDR en 2025

En 2024, 5 démissions citoyennes ont été actées : Eveline SCREVE, Pierre BURTON, Christel CHRISTOPHE, Emile NEIMRY et Valérie DELPORTE (devenue conseillère communale).

La part citoyenne de la CLDR est de 41 membres en février 2025.

Suite aux élections communales, le quart communal de la CLDR a été revu. Il est actuellement composé de 15 personnes. Ce nombre est supérieur au quart des membres totaux de la CLDR et sera à revoir en Conseil communal pour atteindre un maximum de 25%.

PART POLITIQUE DE LA CLDR (15 membres représentants du Conseil communal)					
Nom	Prénom	Groupe politique	Nom	Prénom	Groupe politique
BURTAUX	Jonathan	IC - MR			
DOUMONT-HENNE	Laurette	IC - MR	PLENNEVAUX	Béatrice	IC - MR
TESSIER	Julie	IC - MR	GAGGIOLI	Luigi	IC - MR
GILBERT	Dominique	IC - MR	VANDERMEULEN	Laurence	IC - MR
DEMOULIN	Valérie	IC - MR	MAUYEN	Pierre	IC - MR
ALLARD	Caroline	IC - MR	SOTTIAU	Denis	IC - MR
DENIS	Pierre-Yves	IC - MR	MERCIER	Laurence	IC - MR
VAN POELVOORDE	Eric	OSONS ENSEMBLE	DELPORTE	Valérie	OSONS ENSEMBLE

Questions et remarques de la CLDR :

- Quel est la distinction entre les effectifs et suppléants ?
 - ↳ La distinction entre effectifs et suppléants apparaît encore les documents légaux mais dans les faits, en suivant le ROI de la CLDR imposé par la Région Wallonne, ils jouissent des mêmes droits et aucune distinction ne doit être faite.
 - ↳ Concrètement, il est nécessaire que l'ensemble du quart communal, effectifs et suppléants représente un quart du total des membres de la CLDR

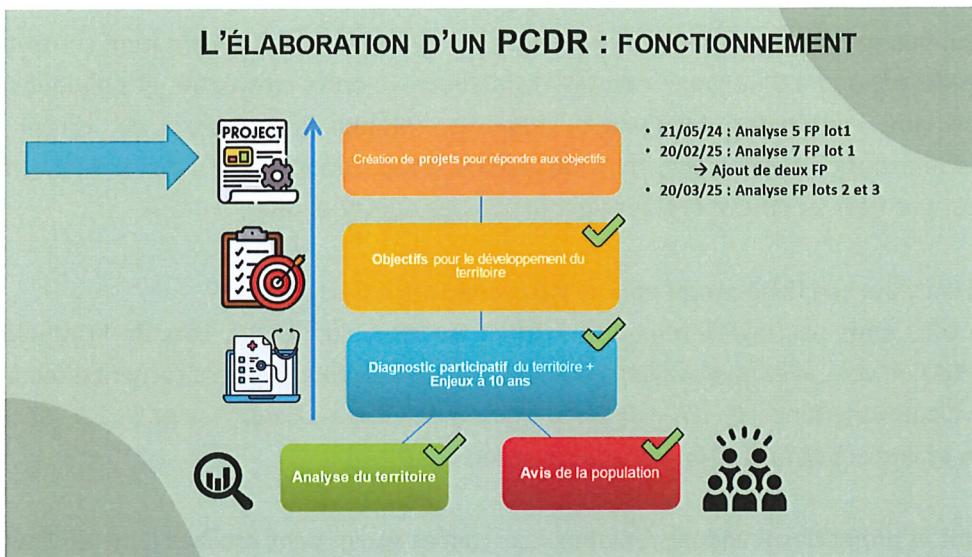
b. L'ODR de Sombreffe, où en est-on ?

Nous sommes dans la dernière ligne droite de l'élaboration du PCDR. Le timing annoncé est d'arriver à valider le PCDR durant l'année 2025 afin de pouvoir le mettre en œuvre dès 2026.

Prochaines étapes :

- Analyse des fiches-projet :
 - Fin du lot 1 aujourd'hui (objectif non atteint, 4 fiches restent à analyser)
 - Fin du lot 1 et début lot 2 : **20/03/2025**
 - **Fin du lot 2 et lot 3 : 22/04/2025 (date ajoutée)**
 - Approbation avant-projet de PCDR en juin 2025
- Relecture du PCDR et présentation en CLDR : d'ici le mois de juin





Questions et remarques de la CLDR :

- /

c. Retour sur les actions en 2024

Les consultations des jeunes, du secteur de la jeunesse et les échanges lors de la précédente réunion CLDR ont induit la création d'une fiche-projet à destination des jeunes : *la création d'un pôle jeunesse (lieu de rencontre qui permettra l'organisation d'activités pour les jeunes)*. Cette fiche-projet est présentée par AGORA dans la suite de la soirée. *Les informations sur cette fiche se trouvent en annexe (présentation PPT et fiches au format PDF)*.

La fiche-projet « 1.2. Crée des événements permettant des échanges entre agriculteurs et habitants » a été activée en lot 0 et un événement porté par le « GT Agriculture » et la Commune a eu lieu le 30 juin 2024.

Lors de la CLDR du 21/05/2024, une proposition d'ajouter un projet de maraîchage à Sombreffé a émané des échanges autour de la fiche-projet « 1.2. Crée des événements permettant des échanges entre agriculteurs et habitants ». Ce projet a été intégré à la fiche-projet sur la création d'un atelier rural, qui passe alors du lot 3 au lot 1. Cette nouvelle fiche-projet est présentée par AGORA dans la suite de la soirée. *Les informations sur cette fiche se trouvent en annexe (présentation PPT et fiches au format PDF)*.

Questions et remarques de la CLDR :

- /

3. Présentation des 7 fiches-projets restantes du lot 1

La FRW introduit brièvement les 7 fiches-projets à analyser ce soir et cède la parole à AGORA pour la présentation de chaque fiche.

Pour plus d'information, se référer à la présentation PPT en annexe 1.

Questions et remarques de la CLDR :



- Toutes les fiches du lot 1 seront-elles réalisées entre 2026 et 2030 ?
 - ↳ Non, pas spécialement. Il s'agit de l'intention souhaitée mais la réalisation concrète des projets dépendra d'un grand nombre de facteurs (volontés citoyennes et politiques, faire face aux contraintes bloquantes, finances communales, charge de travail pour l'Administration communale, etc.). Par ailleurs, la répartition des FP dans les différents lots n'est pas figée et pourra évoluer en fonction des opportunités.
- Pourquoi il n'y a aucune fiche-projet pour le village de Tongrinnes en lot 1 ?
 - ↳ Ce soir, nous ne travaillerons que 7 fiches du lot 1 sur les 12. Lors de la réunion du 21/05/24, vous avez pu travailler sur les 5 premières FP dont deux concernent directement le village Tongrinne : FP 1.7 - Faire une Maison de Village à Tongrinne et FP 1.9 - Sécuriser la mobilité active entre Tongrinne et Boignée.
- Concernant le projet des « Pédibus/vélobus », certaines écoles sont proches l'une de l'autre et devraient se coordonner pour la mise en place de ces actions.
- Quelle différence y a-t-il entre une « maison de village » et une « maison rurale » ?
 - ↳ La maison de village est une infrastructure communale, polyvalente, destinée à abriter des activités associatives, sociales ou festives, initiées par les habitants.
 - ↳ La maison rurale est un bâtiment situé en milieu rural, propriété communale, qui accueille des activités reconnues tant au titre des compétences de la Région wallonne que de la Communauté française (aspects culturels).
- Concernant le projet de Maison rurale de la Ferme d'en bas, vous évoquez la création d'un volume extérieur. D'où provient cette demande ?
 - ↳ Cet aspect est ressorti des échanges avec la CLDR et les autres citoyens.
- Concernant le projet de Maison rurale de la Ferme d'en bas, il serait pertinent de d'abord réfléchir aux fonctionnalités voulues dans le bâtiment puis choisir ce qu'on en fait en termes d'aménagements. Différents points d'attention sont évoqués : l'état sanitaire vétuste actuel du bâtiment et l'aspect patrimonial du bâtiment.

4. Analyse et avis sur les fiches-projets du lot 1

L'objectif est de travailler, consolider et enrichir les 7 fiches-projets du lot 1 restantes dont une première ébauche est proposée par l'Auteur :

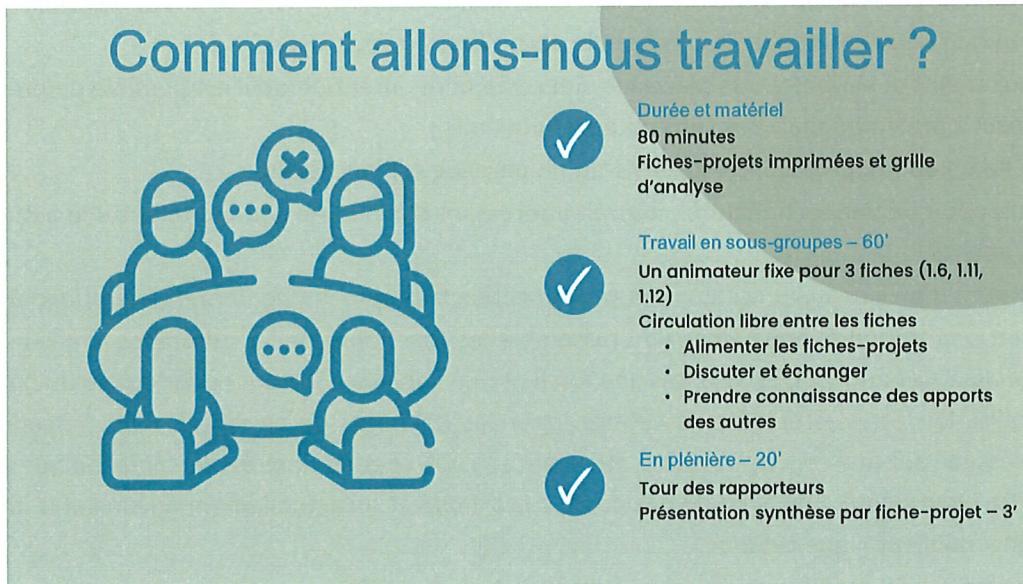
- *FP 1.1 – Renforcer le maillage vert en sensibilisant et en informant les citoyens désireux de végétaliser leurs espaces privés*
- *FP 1.3 – Mettre en place des Pédibus et des Vélo-bus pour rejoindre les écoles*
- ***FP 1.6 – Créer une Maison Rurale à la Ferme d'En-Bas***
- *FP 1.8 – Aménager la place de Boignée (convivialité et point de départ touristique)*
- *FP 1.10 – Aménager le cœur de village de Ligny*
- ***FP 1.11 – Créer un atelier rural et un projet de maraîchage***
- ***FP 1.12 – Créer une infrastructure pour les jeunes***



Sur ces 7 fiches, 3 nécessitent un travail d'analyse et d'approfondissement plus important. Elles sont en gras ci-dessus.

Pour ces 3 fiches, il est demandé qu'un animateur/rapporteur soit désigné et coordonne les échanges et réflexions. Les 3 rapporteurs resteront assignés à leur fiche-projet pendant toute la durée de l'animation. Les autres membres circulent librement entre les 7 fiches-projets.

La méthodologie proposée est la suivante :



Questions et remarques de la CLDR :

↳ /

Synthèse des résultats du travail des membres de la CLDR

Les rapporteurs et animateurs sont invités à présenter les échanges sur les fiches-projets au reste de la CLDR en plénière.

Retours sur les fiches-projets :

FP 1.6 – Créer une Maison Rurale à la Ferme d'En-Bas

- Attention aux termes utilisés dans la fiche-projet : éviter d'utiliser « rénovation » mais plutôt « réaménagement » qui est plus ouvert aux différentes possibilités évoquées : rénover le bâtiment existant ou raser le bâtiment pour en construire un nouveau. Un état des lieux du bâtiment sera nécessaire pour déterminer ce qui devra ou pourra être fait.
- L'aspect primordial de ce projet est d'introduire une fonctionnalité culturelle ouverte à tous les citoyens en prévoyant un espace culturel polyvalent avec une petite et une grande salle.
- L'ajout d'un élément de type « kiosque » semble trop restrictif pour la CLDR. Il faudrait plutôt évoquer l'implantation d'un « espace extérieur modulable » → Cela permettrait de réfléchir ultérieurement à la forme souhaitée pour cet espace couvert (préau, gradin, etc.). Ce nouvel espace pourrait servir aux activités des jeunes (en lien avec la FP 1.12 Créer une infrastructure pour les jeunes), pour les mouvements de jeunesse, faire l'école du dehors pour les écoles, les

activités culturelles extérieures, etc. Les activités prévues pour les jeunes sont souhaitées être libres ET encadrées. L'extérieur du site doit rester accessible, notamment pour les jeunes qui y vont déjà de manière naturelle.

- De manière générale, la CLDR souhaite que les aménagements des abords du bâtiment créent un espace de convivialité et soient au maximum verdurisés, totalement libre d'accès et ouvert à tous les citoyens.
- Ce lieu pourrait également être le lieu pour « Créer une infrastructure pour les jeunes » (FP 1.12). Certaines personnes évoquent le fait que financièrement, il ne sera pas possible pour la Commune de démultiplier la création de nouvelles infrastructures.
- Concernant le parking et les places de stationnement, attention qu'il est possible de prévoir cet aspect à proximité mais pas sur le site en lui-même.
- Vu l'ampleur du projet, il est possible qu'un phasage soit nécessaire.
- D'un point de vue architectural, il serait intéressant d'avoir une continuité entre le bâtiment et les abords.
- Il s'agira d'un lieu ayant notamment pour vocation le rapprochement intergénérationnel.
- Point d'attention évoqué, si ce lieu rassemble les fonctionnalités « culturelles », « lieu pour la jeunesse » et autres, c'est à la fois une force et une faiblesse. Surtout compte tenu du fait que la localisation est intéressante et centrée pour les habitants de ce village mais moyennement accessible aux autres. Ce point est à nuancer car d'autres personnes évoquent le fait que le RaVel passe juste à côté, une ligne de bus passe à proximité et qu'actuellement aucun autre lieu n'est jugé « meilleur » que celui-ci.
- Ajouter le « 38 carrefour culturel » comme porteur du projet.
- Ajouter les écoles (principalement de Ligny), l'académie, la loterie nationale comme partenaires potentiels

FP 1.11 – Créer un atelier rural et un projet de maraîchage

- Ajouter public cible : les usagers du CPAS
- Evoquer dans la description du projet que le maraîchage pourrait permettre l'insertion sociale des usagers du CPAS, les utilisateurs de l'ASBL « Nos oignons » (réinsertion de personnes en burnout). Il s'agirait alors d'une entreprise sociale de formation par le travail et réinsertion.
- Ajouter des partenaires potentiels : le CPAS, la régie de quartier et l'ASBL « Nos oignons »
- Un seul lieu est actuellement pressenti pour accueillir l'atelier rural : Le home de Tongrinne qui dispose également de terrain à l'arrière pour les activités de maraîchage.
- Ajouter dans la justification du projet : favoriser l'autonomie alimentaire de la Commune.
- Dans la procédure de réalisation, il faut prévoir de lister les maraîchers actuels.
- Pour les activités de maraîchage en tant que tel, il est possible de prévoir cela le long de la réserve des 3 viviers (bande de fauchage qui pourrait peut-être être transformée en maraîchage), point à voir avec Natagora (gestionnaire de la réserve naturelle).
- Autres lieux évoqués/partenariat mentionnés : le zoning près de l'interbio et le « moulin bio » de Tongrinne
- Si aucun lieu ne se dégage dans les prochaines réunions, il sera nécessaire de faire basculer le projet en lot 2. Si tel est le cas, il sera peut-être nécessaire d'organiser un Groupe de Travail en charge de prospection les lieux potentiels pouvant accueillir ce projet.

FP 1.12 – Créer une infrastructure pour les jeunes

- Dans les justifications, du projet, il est nécessaire d'insister qu'il n'y a pas d'écoles secondaires à Sombreff et qu'il est nécessaire que la Commune se dote d'un point d'ancrage pour ce public, accessible en pleine autonomie.
- La mise en place d'activités devrait venir de la volonté des jeunes eux-mêmes (le partage d'hobby/passions). L'idée est que les jeunes puissent faire vivre le lieu de par leur propre initiative
- Nécessité de prévoir un minimum d'encadrement, raccrocher les animations et activités avec Samaravia et/ou le Centre culturel le 38 ?
- Prévoir des locaux multifonctionnels pour permettre des activités/ateliers variés.
- La possibilité évoquée plus haut d'utiliser la « Ferme d'en bas » comme lieu d'infrastructure pour les jeunes n'est pas jugée idéale car son accessibilité est limitée. En effet, il faudrait prévoir un endroit le plus accessible possible afin que les jeunes puissent s'y rendre par leurs propres moyens. La proposition d'intégrer le secteur de la jeunesse au projet de la ferme d'en bas concerne plutôt la tranche d'âge enfants plutôt qu'ados.
- Il est mentionné le fait que les jeunes auraient besoin d'un espace intérieur et extérieur pour y développer leurs activités.
- Il est primordial de prévoir un espace de stockage dans l'infrastructure. Par ailleurs, les scouts cherchent aussi des locaux de stockage sécurisés.
- La priorité actuelle est de trouver un lieu pour créer cette infrastructure. Quelques pistes sont évoquées :
 1. Terrain de foot de Sombreff pour construire une nouvelle infrastructure, lieu centralisé (type Halles, mais attention à l'espace intérieur notamment pour le stockage souhaité)
 2. Home de Tongrinne : le home permettrait la cohabitation entre les activités pour jeunes et les scouts. Attention qu'il n'est pas facile d'accès et ne situe pas au centre du village. D'autres évoquent le fait qu'un grand nombre de sentiers communaux permettent d'y accéder facilement. Attention qu'actuellement, la Commune ne dispose pas encore d'un droit réel sur ce bâtiment mais que les négociations sont en cours avec le propriétaire. Vu la surface du bâtiment, il est également possible d'y prévoir le projet de l'atelier rural et du maraîchage.
 3. Ancienne gendarmerie
 4. « Poumon vert » (sentier de messe) → espace pour construire en partie
 5. Ferme d'en bas

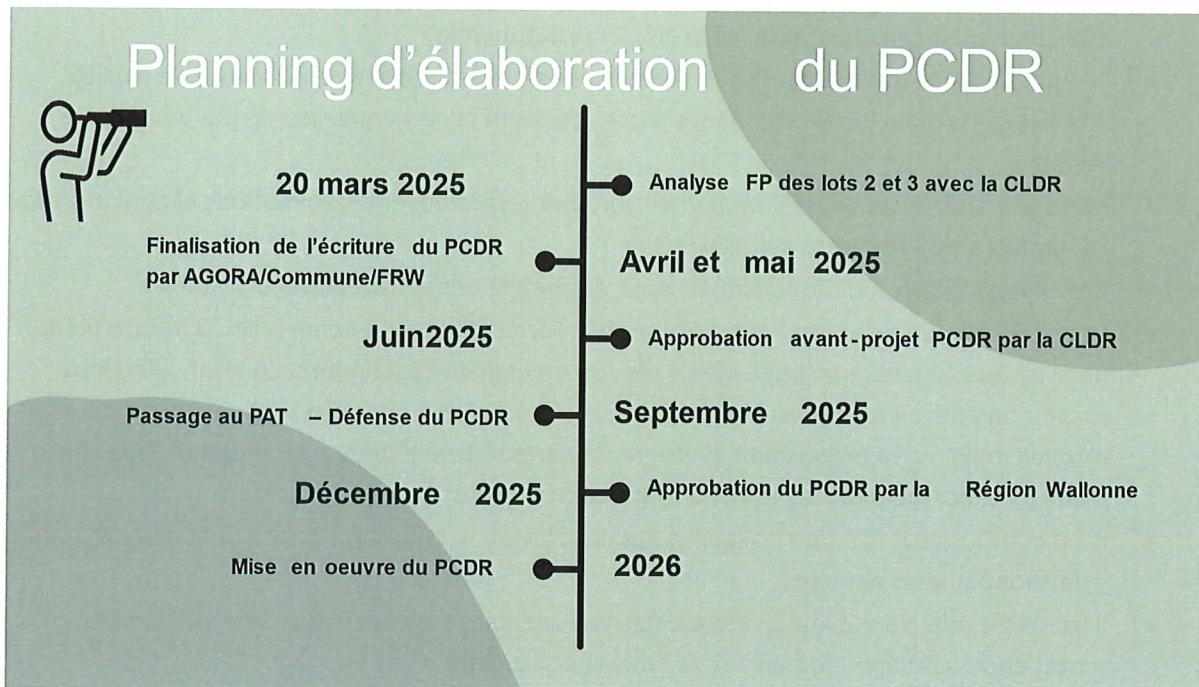
Les résultats complets de ce travail se trouvent en annexe 3 du compte-rendu.

Par faute de temps, seules 3 fiches-projets ont pu être analysées ce jour. Il a été convenu avec la CLDR d'ajouter une réunion supplémentaire afin d'approfondir ce travail.



5. Divers et suites

La FRW rappelle le planning d'élaboration du PCDR et les prochaines étapes à venir.



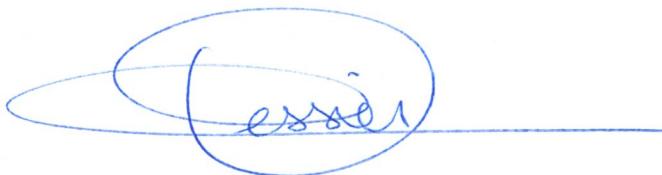
La présidente de la CLDR Julie TESSIER remercie les participants pour leur présence et leur implication.
La prochaine CLDR aura lieu le **20/03/2025** et la suivante le **22/04/2025**.

Le Secrétariat,
La Fondation Rurale de Wallonie



Julien APERS

L'Echuveine,
La Présidente de la CLDR,



Julie Tessier



Opération de Développement Rural de Sombreffe
-
Réunion de la CLDR



20 février 2025

Analyse de la 2e partie des FP du lot 1

agora



Ordre du jour

1. Approbation du compte-rendu de la CLDR du 21/05/2024
2. Retour sur le processus d'élaboration du PCDR
3. Présentation des 7 fiches-projets + Q/R
4. Analyse et avis sur les fiches-projets du lot 1
5. Suites et divers



Approbation du compte
rendu de la réunion de
CLDR du 21/05/2024

Nouvelle composition de la CLDR en 2025

- 5 démissions actées en 2024 – Mme Eveline Screve, M. Pierre Burton, Christel Christophe, M. Emile Neimry et Mme Valérie Delporte (devenue conseillière communale)
- Révision du $\frac{1}{4}$ communal politique de la CLDR suite aux élections communales de 2024
- La composition de la CLDR sera désormais la suivante :
Total citoyens : 41 = 73 % ;
Total mandataires : 15 = 27 % ;
Total CLDR : 56 = 100 % ;



Composition du ¼ de la CLDR en 2025

- Nouvelle présidente en remplacement de Mme Henne : L'échevine Julie TESSIER



- La composition de la CLDR sera désormais la suivante :

Total citoyens : 41 = 73 % ;

Total mandataires : 15 = 27 % ;

Total CLDR : 56 = 100 % ;

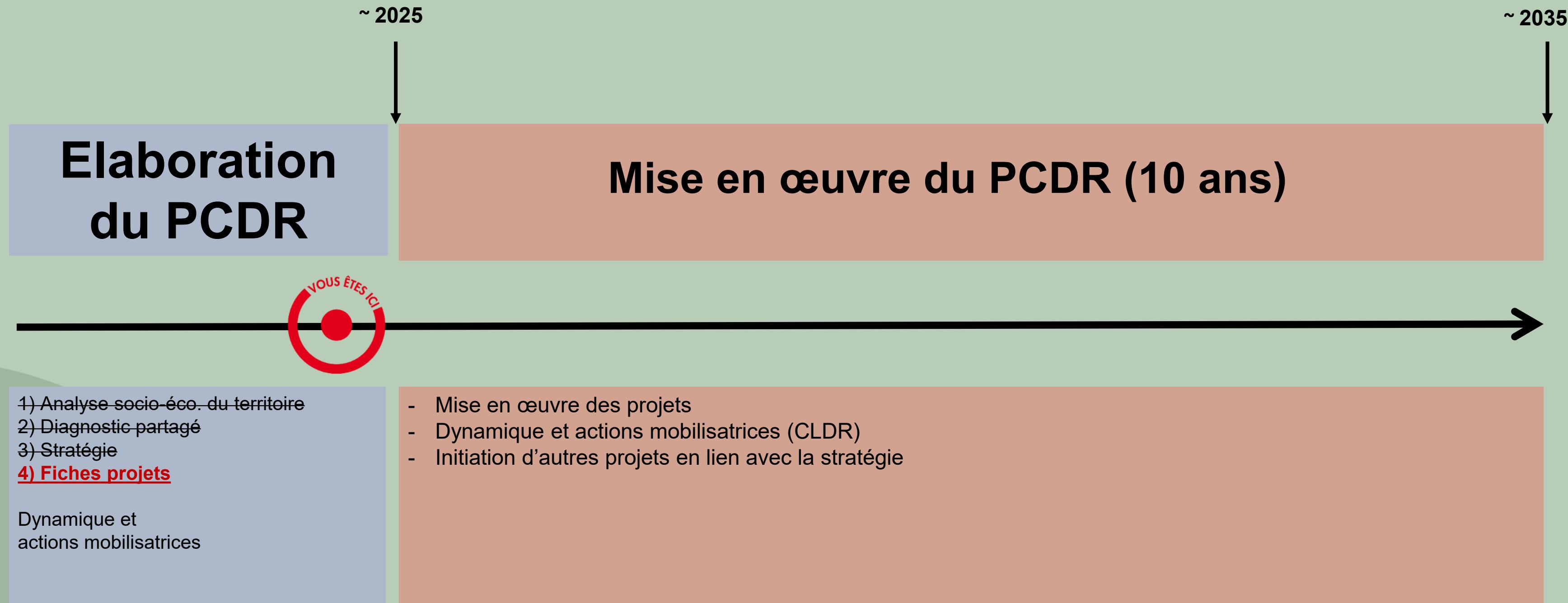
PART POLITIQUE DE LA CLDR (15 membres représentants du Conseil communal)

Nom	Prénom	Groupe politique	Nom	Prénom	Groupe politique
BURTAUX	Jonathan	IC - MR			
DOUMONT-HENNE	Laurette	IC - MR	PLENNEVAUX	Béatrice	IC - MR
TESSIER	Julie	IC - MR	GAGGIOLI	Luigi	IC - MR
GILBERT	Dominique	IC - MR	VANDERMEULEN	Laurence	IC - MR
DEMOULIN	Valérie	IC - MR	MAUYEN	Pierre	IC - MR
ALLARD	Caroline	IC - MR	SOTTIAU	Denis	IC - MR
DENIS	Pierre-Yves	IC - MR	MERCIER	Laurence	IC - MR
VAN POELVOORDE	Eric	OSONS ENSEMBLE	DELPORTE	Valérie	OSONS ENSEMBLE

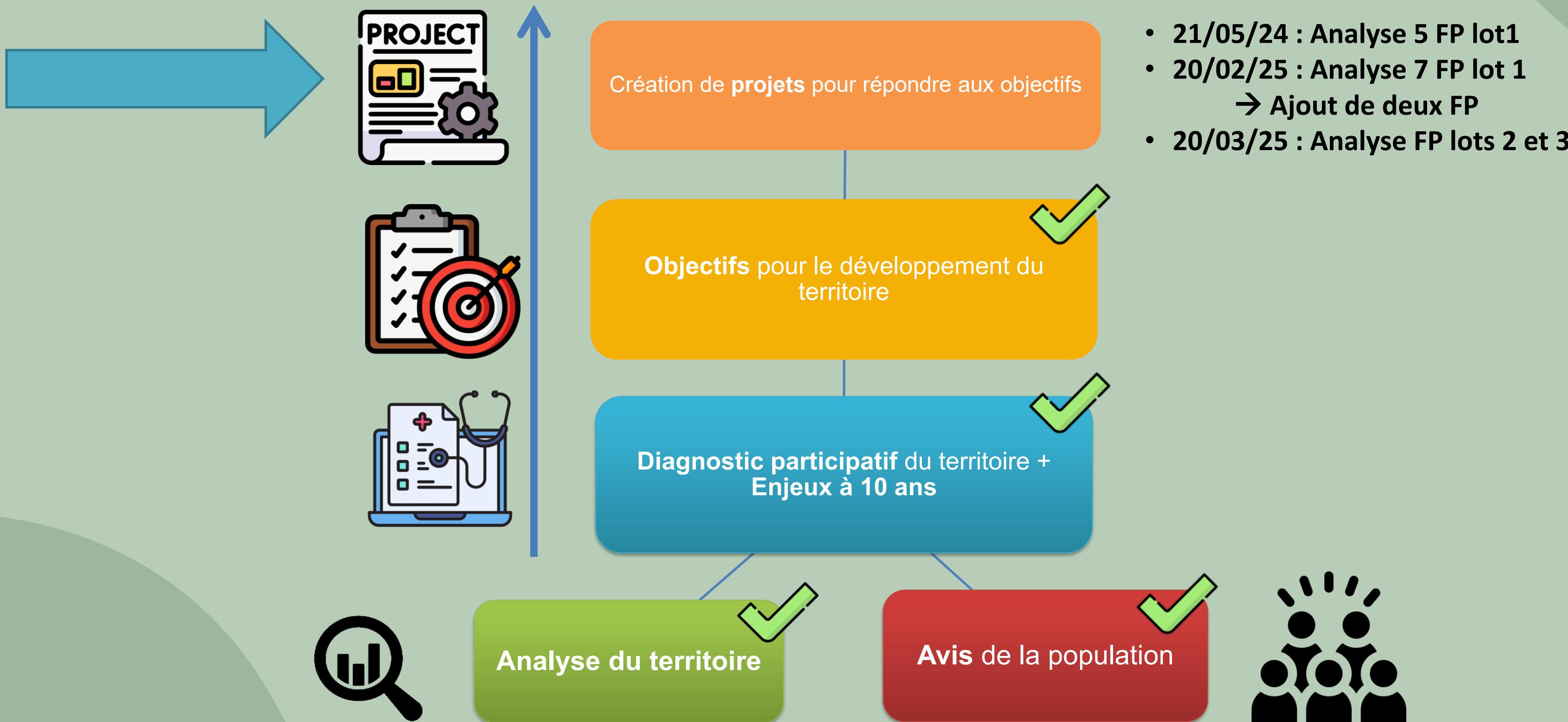


**A REVOIR
POUR
ATTEINDRE
LES 25 %
maximum**

Rappel : PCDR en élaboration



L'ÉLABORATION D'UN PCDR : FONCTIONNEMENT



Consultation des jeunes

Projet 29 du PCDR

CRÉATION D'UN PÔLE JEUNESSE
(LIEU DE RENCONTRE ET
ORGANISATION D'ACTIVITÉS POUR
LES JEUNES)



- **Mars 2024**
Enquête numérique
- **05 Avril 2024**
Réunion de consultation des jeunes
- **21 mai 2024**
Validation par la CLDR d'intégration d'une FP supplémentaire
- **6 novembre 2024**
→ Validation par le Collège d'une FP supplémentaire

RENCONTRE AUX COINS des champs

Venez rencontrer les agriculteurs de Sombreffe

Dimanche
30 juin

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

Échanges et balade à travers champs

RDV à 10H30 et/ou à 13H00 (durée 1H30)

Site 1 : Cimetière de Tongrinne

Rue de Boignée

Rencontre avec **Nicolas Plennevaux**

Site 2 : Pied de l'éolienne de Sombreffe

Chemin de l'Ornoi

Rencontre avec **Wilhelm Bommers**

12H00 - 13H00 : Moment convivial et pique-nique

Stand de boissons et petits snacks

RDV sur les deux sites

PARTICIEZ AUX RENCONTRES DE VOTRE CHOIX



Infos et inscription sur le site www.sombreffe2030.info ou via le QR code

Événement organisé par la Commune et la CLDR de Sombreffe dans le cadre de l'Opération de Développement Rural

« CRÉER DES ÉVÉNEMENTS PERMETTANT DES ÉCHANGES ENTRE AGRICULTEURS ET HABITANTS »

Activation par la CLDR via le lot 0

Objectif:

Entamer les réflexions avec les agriculteurs via le GT « Agriculture »

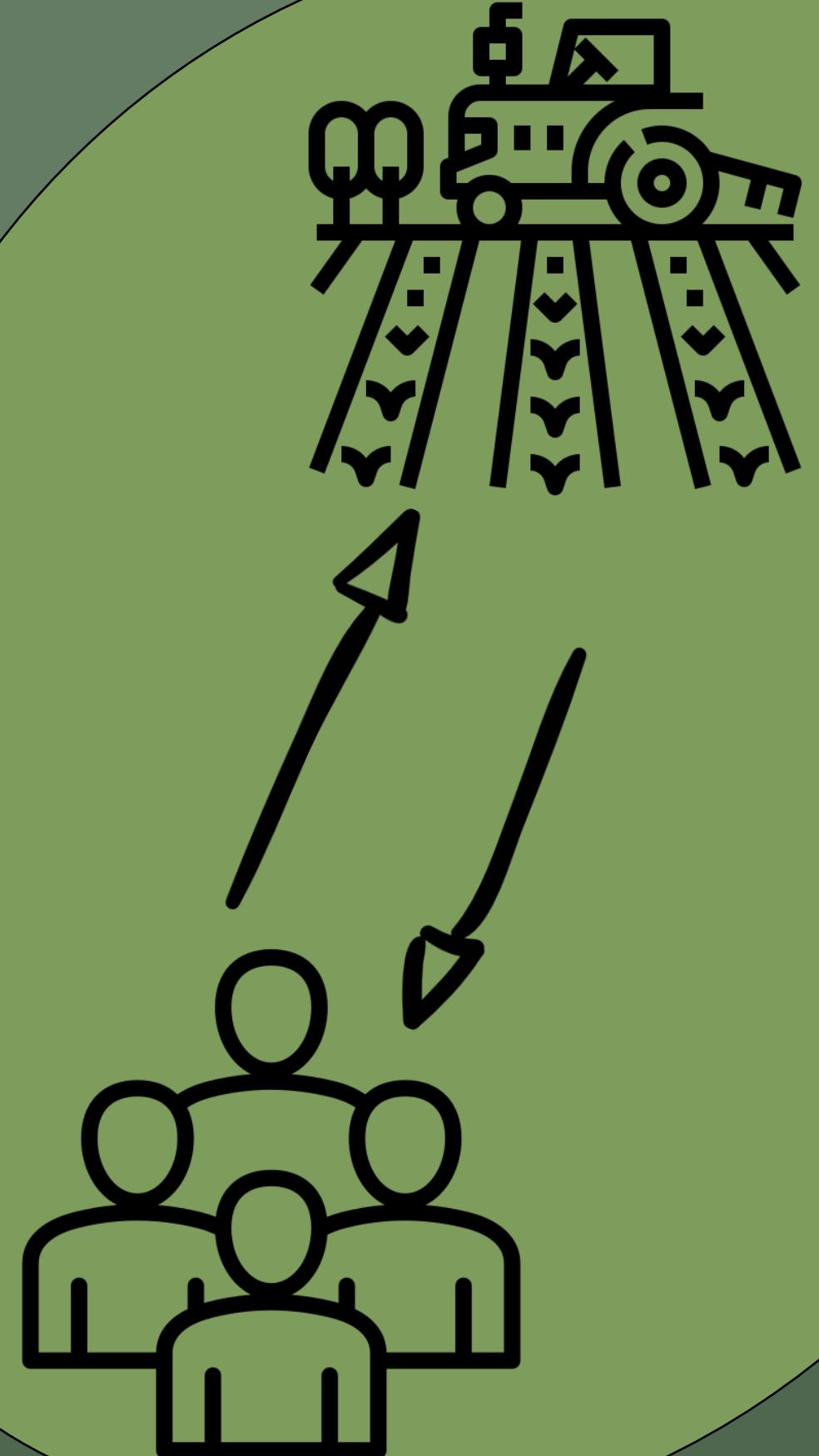
30 Juin 2024

- L'objectif est de chercher les contacts au bord des champs pour expliquer le fonctionnement des productions, les contraintes, les réalités du terrain, etc. des agriculteurs

« CRÉER DES ÉVÉNEMENTS PERMETTANT DES ÉCHANGES ENTRE AGRICULTEURS ET HABITANTS »

Proposition de projet de maraîchage lors
de la précédente réunion de CLDR –
21/05/24.

Intégré à la fiche projet sur la création
d'un atelier rural → passe du lot 3 au lot 1



Analyse fiches-projets du Lot 1 – 2e partie

• 5 fiches-projet à analyser ce jour

FP 1.1 Renforcer le maillage vert en sensibilisant et en informant les citoyens désireux de végétaliser leurs espaces privés

FP 1.3 Mettre en place des Pédibus et des Vélo-bus pour rejoindre les écoles

FP 1.6 Créer une Maison Rurale à la Ferme d'En-Bas

FP 1.8. Aménager la place de Boignée (convivialité et point de départ touristique)

FP 1.10. Aménager le cœur de village de Ligny

• +2 Nouvelles fiches-projet

FP 1.11 Créer un atelier rural et un projet de maraîchage

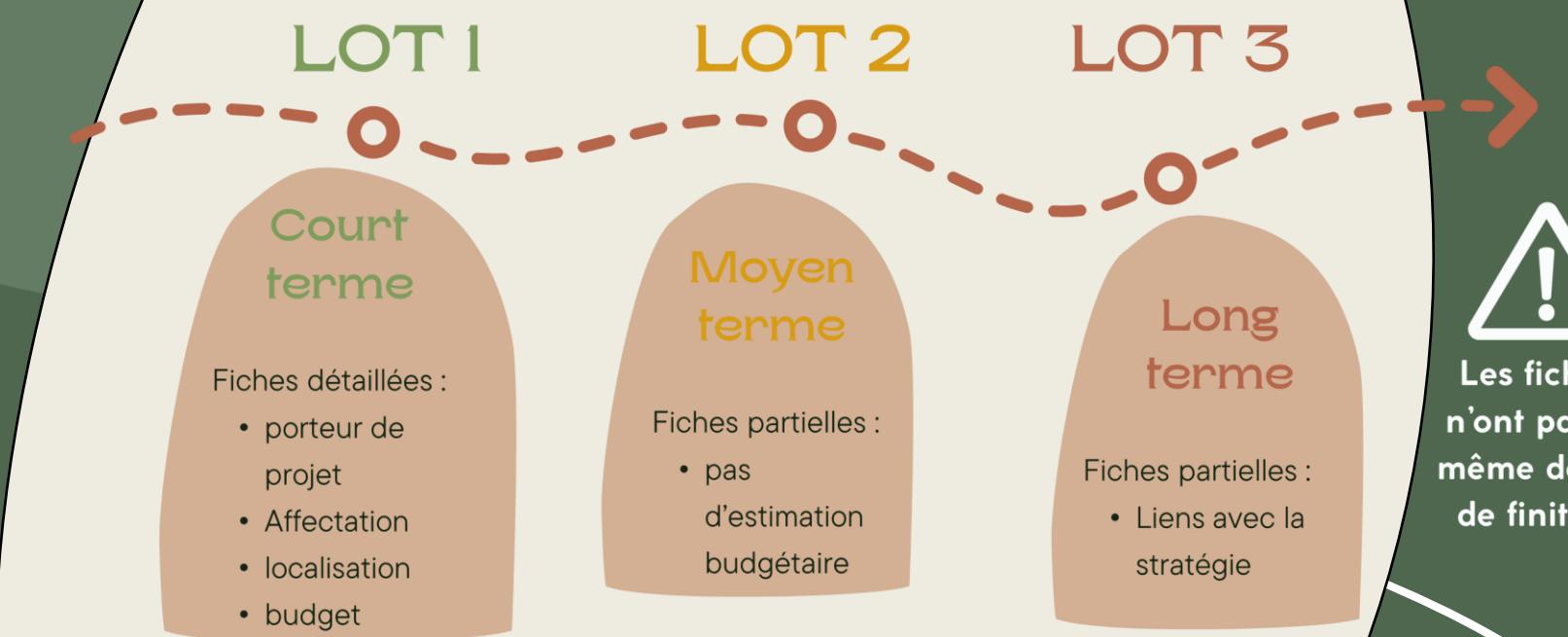
→ Lieu à identifier / A garder en lot 1 ?

FP 1.12 Créer une infrastructure pour les jeunes

→ Lieu à identifier / Porteurs ? / A garder en lot 1 ?

• 1ere ébauche proposée par le bureau d'études AGORA

• Tient compte de toutes les idées et réflexions ayant été récoltées jusqu'à présent (Consultations villageoises, consultations en ligne, réunion de la CLDR, Administration communale, etc.)



Les fiches n'ont pas le même degré de finition

Présentation AGORA

Questions de clarification



Analyse et avis de la CLDR



Comment allons-nous travailler ?



Durée et matériel

80 minutes

Fiches-projets imprimées et grille d'analyse



Travail en sous-groupes – 60'

Un animateur fixe pour 3 fiches (1.6, 1.11, 1.12)

Circulation libre entre les fiches

- Alimenter les fiches-projets
- Discuter et échanger
- Prendre connaissance des apports des autres



En plénière – 20'

Tour des rapporteurs

Présentation synthèse par fiche-projet – 3'

Questions guides :



Est-ce bien l'orientation générale que vous voulez donner au projet ?



Avez-vous des remarques/ajouts/précisions par rapport aux options principales du projet ?



Quels seraient selon vous les critères de réussites du projet après sa réalisation, lors de son fonctionnement ?

Planning d'élaboration du PCDR





Des projets par et pour les Sombreffois

SOMBREFFE, CONSTRUISSONS NOTRE RURALITÉ

ACTUALITÉS

NOTRE ACTION

PARTICIPER ?

CONTACTS

Pour rester
informés

<https://www.sombreffe2030.info/>

Fondation Rurale de Wallonie - Equipe Brabant-Hesbaye



Divers





Merci !





Fiche projet 1.6 : Créer une Maison Rurale à la Ferme d'En-Bas



Description du projet

Est-ce bien
l'orientation
générale que vous
voulez donner au
projet ?

- Maison Rurale = bâtiment situé en milieu rural qui accueille des activités associatives, culturelles et liées à la jeunesse → Mettre le projet
jeune de ce lieu
- Rénovation du bâtiment existant → Réaménagement
- Ajout d'un nouveau volume avec une salle de spectacle → Concevoir un espace culturel polyvalent
en prévoyant des activités culturelles en parallèle
et posséder la possibilité de moduler les espaces extérieurs pour des activités
extérieures (préau...) et couverts et partie
- Ajout d'un kiosque aux abords
- Prévoir des activités pour les jeunes, les enfants, les seniors, etc. notamment des espaces extérieurs pour les activités extérieures. (préau...)
- Aménagement de places de stationnement, à verduriser et rendre le plus perméable possible
Prévoir
à proximité mais pas sur le site
ne pas défigurer le site, le verduriser
- Phasage (possible vu l'ampleur du projet)
l'absence de

l'absence de rassemblement
(gratins, amphithéâtre).
notamment pour les
jeunes, enfants (classes
extérieures).
espace de convivialité ?





Lieu

Ferme d'En-Bas : Rue des G. Gérard et Vandamme 8,
5140 Sombreffe



Budget

- À définir selon l'orientation souhaitée du projet
- Prévision budgétaire élevé :



Justification
du projet

- Maison Rurale = bâtiment situé en milieu rural qui accueille des activités associatives, culturelles et liées à la jeunesse
- Rénovation du bâtiment existant *"Réaménagement"*
- Ajout d'un nouveau volume avec une salle de spectacle
- Ajout d'un kiosque aux abords
- Prévoir des activités pour les jeunes, les enfants, les seniors, etc.
- Aménagement de places de stationnement, à verduriser et rendre le plus perméable possible



Cibles

À qui ce projet est-il destiné ? Qui va en bénéficier ?

- L'ensemble de la population sombreffoise → culture, associations.
- Focus sur les jeunes et les enfants, les autres en intégrant dans les aménagements extérieurs. accessibilité à tous. (PNR).



Partenaires/ Aides potentielles

Qui associer ?
Qui contacter ?
Qui peut soutenir/aider le projet ?

- Fédération Wallonie-Bruxelles
- Associations culturelles
- Mouvements de jeunesse
- CLDR
 - Écoles, avec focus sur l'acte de l'art. (Théâtre à l'école).
 - Académie
 - Projets culturels → bibliothèque nationale
 - Cheba ...



Porteurs du projet

- Commune
- ASBL Samaravia
 - ~~Association sombreffoise~~
 - le 38.



Obstacles potentiels

Qu'est ce qui peut ralentir/stopper le projet ?

- Propriété du Doyenné de Gembloux depuis 1944 à Bail emphytéotique acté (faire)
- Avoir un local à disposition et maintenir la possibilité d'y faire des activités religieuses (contrainte de bail)
 - Ralentir
 - Budget



Évaluation et indicateurs

Quels seraient selon vous les critères de réussites du projet après sa réalisation, lors de son fonctionnement ?



Autres remarques / commentaires

- Rénovation du bâtiment
- Nombre de jours occupés par mois → 10/mois
- Nombre de grands évènements organisés sur une année → 10/an
- *Faire l'appropriation des citoyens pour l'implémentation des activités par les citoyens.*
 - spectacles
 - cercles
 - activités citoyennes
 - occupation par des jeunes



Liens avec la stratégie

- Défi 1 - Environnement
- Défi 2 - Cohésion sociale, culture
- Défi 3 - Mobilité
- Défi 4 - Economie locale
- Défi 5 - Energie

- point de vue d'une localisation de village.
(mais relâche à proximité...).
+ réaménagement de la place... (A stationnement...).
- Etat des lieux à faire suivant → peut-on tout conserver ?
- Appel à idées pour le lieu ??



Fiche projet 1.11 : Créer un atelier rural et un projet de maraîchage



Description du projet

Est-ce bien
l'orientation
générale que vous
voulez donner au
projet ?

- Créer un espace qui jouera un rôle tremplin pour le démarrage de diverses activités économiques (TPE et/ou PME)
- Possibilité de développer un projet de maraîchage
- Lieu de co-working « classique » et « agricole »
- À proximité de terres dédiées à la culture maraîchère
- Promouvoir et soutenir les circuits courts et les produits locaux

- *Local magasin ouvert à jour / vente fixe*
- *"Tous - lieu ?"*



Lieu

- ? Voir terrains du CPAS
Demander au BEP / zoning pris Interbio
- Appel aux fermiers (en fin de carrière)
- Zone le long de la rivière à Virei (bord de l'autoroute)
Voir avec Mabatoga



Budget

• 1 065 145 €

• Prévision budgétaire élevé :



Justification
du projet

- Soutenir la dynamique économique locale - Diminuer l'investissement lourd (local) pour le développement de start-up ou de nouveaux indépendants
- Développer la diversification agricole sur le territoire
- Les producteurs locaux axés sur les circuits courts (vente à la ferme) peinent à assurer la production pour rencontrer la demande actuelle
- *augmenter notre autonomie alimentaire*



Cibles

À qui ce projet est-il destiné ? Qui va en bénéficier ?

- Les nouveaux indépendants, start-up, etc.
- Les travailleurs cherchant un espace de co-working
- Les nouveaux maraîchers
- public en insertion sociale / ~~fort bof~~, ...



Porteurs du projet

- Commune

- CLDR

- ~~CPAS~~ : entreprise sociale de formation par le travail



Partenaires/ Aides potentielles

Qui associer ?
Qui contacter ?

Qui peut soutenir/aider le projet ?

- Fédération des Jeunes Agriculteurs
- Commission des Agriculteurs
- Cap Sombreffe
- EPN
- Paysans, Artisans
- Terres en vue
- Acteurs locaux des communes voisines
- Fédération Wallonne des Agriculteurs
- IFAPME
- Institut Technique Horticole (ITH)

- ~~CPAS~~ du Profondelle a lancé ce type de projet
- Régie de quartier. (~~église~~)
- ASBL "Nos oignons" → mise à disposition de nouveaux



Obstacles potentiels

Qu'est ce qui peut ralentir/stopper le projet ?

- /



Évaluation et indicateurs

Quels seraient selon vous les critères de réussites du projet après sa réalisation, lors de son fonctionnement ?



Autres remarques / commentaires

Pour les lots 1

- lister maraîcher actuels.
- faire appel public aux terrains
- de agents communaux sont ils dispo pour prospection, négocié avec proprios ou faut-il créer un GT de 2 ou 3 bénévoles de la Cldc qui sont mandaté pour faire le taf en coordination / sous l'autorité de l'agent communal responsable ?
 - ex: Ferme Handicap à Tongire, & côté moulin Bio en construction
 - fermier qui part en retraite
 - ferme : terrain à l'ancienne
- Structure de départ qui encadre l'activité.



Liens avec la stratégie

- Défi 1 - Environnement
- Défi 2 - Cohésion sociale
- Défi 3 - Mobilité
- Défi 4 - Economie locale
- Défi 5 - Energie



Fiche projet 1.12 : Créer une infrastructure pour les jeunes



Description du projet

Est-ce bien l'orientation générale que vous voulez donner au projet ?

- Créer un espace dédié aux jeunes en complémentarité de la Maison des Jeunes de Ligny (PISQ de Ligny)
- Structure pouvant accueillir les adolescents
- Espace de rencontre
- Mise en place d'activités diversifiées et organisation en fonction des besoins exprimés par les jeunes (animations sportives, sorties culturelles, coaching scolaire, concerts, ateliers culinaires, apéro jeunes, etc.)
- Créer une page Internet

► ACTIVITÉS POUR LES JEUNES, PAR LES JEUNES

PARTAGE des hobby/passion des jeunes entre eux

Installations minimum pour que les jeunes amènent leur matériel pour pratiquer des activités qui les intéressent

Locaux multifonctionnels pour ateliers variés

Capacité de stockage de matériel

Incluant le mouvement de jeunesse

Occupation par d'autres associations possible

Qui cheopeute ? Animation ? Conciergerie ? Recrocher ou centre culturel ?
du 38 ?

💡 Inclure les jeunes
dans la rénovation du
bâtiments sous forme
d'ateliers formatifs



Lieu

• ? HOME de TONGRINNE / Ancien bâtiment de Police
 TERRAIN de pétanque / locaux
 (à main de village)
 Anciens bâtiments autre Place Baudouin
 et une frévet ? "Hanger à bombons" ?



Budget

• À définir selon l'orientation du projet

• Prévision budgétaire élevé :



Justification
du projet

- Village de Ligny est attractif pour les jeunes
- Manque d'équipements pour les villages de Boignée et Tongrinne
- Rassembler les jeunes du territoire malgré l'absence d'écoles secondaires
- Créer une meilleure cohésion sociale sur le territoire, créer du lien entre les jeunes et les autres publics de la commune
- Inclure les jeunes dans la création d'évènements locaux permettant l'appropriation et l'identification aux territoire

① Terrain de foot

② Hôtel

③ Fum'been

Gendarmerie

④ Salle polyvalente

⑤ A été de la maison com.

⑥ A lieue



Cibles

À qui ce projet est-il destiné ? Qui va en bénéficier ?

- Les jeunes du territoire



- Commune
- CLDR

Porteurs du projet



Partenaires/ Aides potentielles

Qui associer ?
Qui contacter ?
Qui peut soutenir/aider le projet ?

- Commission consultative des jeunes
- Fédération Wallonie-Bruxelles
- Educateurs de rue
- Ecoles
- Mouvements de jeunesse
- Associations
- EPN



Obstacles potentiels

Qu'est ce qui peut ralentir/stopper le projet ?

• /



Évaluation et indicateurs

Quels seraient selon vous les critères de réussites du projet après sa réalisation, lors de son fonctionnement ?

- Bâtiment construit ou rénové
- Doté en équipements
- Nombre de jeunes participants = 10 par semaine
- Nombre d'activités culturelles organisées = 4 par an
- Nombre de participants aux activités = 20 jeunes par activité
- Nombre d'événements organisés par les jeunes = 2 par an



Liens avec la stratégie

- Défi 1 – Environnement
- Défi 2 – Cohésion sociale
- Défi 3 – Mobilité
- Défi 4 – Economie locale
- Défi 5 – Energie



Autres remarques / commentaires